

Rocheмаure, le 2 mars 2021

Objet : Conseil municipal du 8 mars 2021

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le :

**Lundi 8 mars 2021 à 20h**  
**Salle des mariages de la mairie**  
**Merci de vous munir d'un masque**

**ORDRE DU JOUR :**

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du PV de la séance du 20 janvier 2021

1. Budget principal - approbation du compte de gestion 2020
2. Budget principal - approbation du compte administratif 2020
3. Budget principal : affectation des résultats 2020
4. Budget assainissement : approbation du compte de gestion 2020
5. Budget assainissement - approbation du compte administratif 2020
6. Budget assainissement : affectation des résultats 2020
7. Demande de matériels de garage à vélos Pass territoires 2021
8. Demande de subventions : Projet de réhabilitation des réseaux d'assainissement quartier des Fontaines
9. Demande de subventions : Projet de construction de vestiaires stade de foot
10. Achat de la parcelle ZB 246 à Mme Marcelle ARNICHAND
11. Achat de la parcelle ZC 76 et ZC 300 à la SCI DAL
12. Autorisations d'absences du personnel communal
13. Substitution de M. JUAN à M. CUNY dans les commissions municipales.
14. Convention de stérilisation et d'identification des chats errants avec la fondation 30 millions d'amis
15. Ardèche Musique et danse – convention Eveil musical 2021/2022
16. Questions diverses

Je vous informe que cette assemblée **se tiendra dans des conditions restreintes de présence du public (un invité par liste présente au conseil soit 3 personnes au total maximum)** afin de respecter les consignes sanitaires en matière de réunion des organes délibérants transmis par la Préfecture.

Le Maire,  
Olivier FAURE

